



Regroupement familial

Par **Leila75011**, le **07/04/2022** à **22:02**

Bonjour mon neveu est marié à une française depuis 2018, après plusieurs procédures il vient de recevoir l'accord du tribunal administratif, mais malheureusement au bout d'un mois l'avocat a reçu le refus du ministère, que peut on faire svp depuis plusieurs années sa femme fait les démarches et plusieurs recours ils étaient très contents de recevoir l'accord pour que le mari demande un visa pour rejoindre sa femme malheureusement la joie était de courte durée, leur avocat veut faire un recours mais moi je trouve que ce n'est pas normal car les recours prennent beaucoup de temps, y a t'il un moyen plus rapide. Merci de les aider c'est vraiment triste de les voir souffrir de la séparation depuis autant de temps. Bien cordialement

Par **Zénas Nomikos**, le **08/04/2022** à **16:35**

Bonjour,

à tout hasard, peut-être qu'une ambassade diplomatique ou un consulat pourrait mettre de l'huile dans les rouages?